

O'Keefe, Canadian et Labatt commanditent des émissions locales de certaines stations.

3. Non. le film du pilote n'a pu être développé à temps pour les nouvelles sportives de CBLT le samedi 9 août, mais la station a passé le film des deux minutes manquées à ses nouvelles sportives en fin de soirée, le lundi 11 août; si l'on a décidé de ne pas le passer aux nouvelles sportives du dimanche soir, c'est afin d'éliminer tout risque de gâcher les relations avec la CFL et le commanditaire de l'émission télévisée.

4. Voir la réponse n° 3.

LE «GUIDE DES PRÉSEANCES À OTTAWA»

[Traduction]

Question n° 109—**M. Howard (Skeena):**

1. Combien d'employés travaillent, de près ou de loin, à la publication du «Guide des Préséances à Ottawa»?

2. Quel a été, pour chaque année financière depuis l'année 1965-1966 inclusivement, le coût total de cette publication?

3. A-t-on l'intention de cesser de publier le Guide et, si oui, quand?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):

1. Quatre.

2. 1965-1966, \$1,673.86; 1966-1967, \$1,969.55; 1967-1968, \$3,297.97; 1968-1969, \$7,025.65.

3. On n'a pas envisagé la possibilité de cesser de le publier.

LES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION À RADIO-CANADA

[Traduction]

Question n° 174—**M. Broadbent:**

1. Quel a été le prix payé par le service de télévision de Radio-Canada pour chacune des émissions de grande écoute importées des États-Unis?

2. Combien coûte au service de télévision de Radio-Canada chacune des émissions canadiennes de grande écoute qu'il présente?

3. Quel est le revenu total de la publicité pour les émissions canadiennes et américaines de grande écoute?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1 et 2. On ne demande pas habituellement à la Société de révéler le coût de ses émissions, ces renseignements risquant de lui nuire sur le plan de la concurrence. Cependant, il coûte habituellement plus cher de réaliser des émissions canadiennes que d'importer des émissions des États-Unis.

3. Ces données ne sont pas disponibles.

L'AIDE FÉDÉRALE AU TRANSPORT EN COMMUN DANS LES VILLES

Question n° 210—**M. Mather:**

1. Le gouvernement fédéral met-il à la disposition des autorités provinciales et municipales un

[L'hon. M. Pelletier.]

appui financier devant servir à la planification et l'aménagement à long terme de transport en commun dans les villes?

2. Songe-t-on à revoir le rôle actuel du gouvernement fédéral en cette matière?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Le ministre de l'Expansion économique régionale peut le faire dans les régions à faible croissance.

2. Non.

LE PERSONNEL DU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

Question n° 216—**M. Orlikow:**

1. Combien d'employés le bureau du Conseil privé et/ou le bureau du premier ministre comptaient-ils au 1^{er} septembre en 1963, 1965, 1967 et 1969?

2. Parmi ces personnes, combien recevaient un traitement relevant de chacune des catégories suivantes: de \$4,000 à \$7,000, de \$7,000 à \$10,000, de \$10,000 à \$15,000, et au-dessus de \$15,000?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1.

	1963	1965	1967	1969
	181	125	185	232
2.				
\$ 4,000 à \$ 7,000	79	67	94	106
\$ 7,000 à \$10,000	25	12	18	37
\$10,000 à \$15,000	28	9	15	23
au-dessus de \$15,000	8	12	31	53
	140	100	158	219

Nota: Ces chiffres s'appliquent au 1^{er} septembre de chaque année.

LES POINTS DE LIVRAISON MUNIS D'ÉLÉVATEURS

Question n° 285—**M. Stewart (Marquette):**

1. Combien y a-t-il de points de livraison de céréales munis d'élevateurs dans chacune des provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta?

2. De ces points de livraison, combien, dans chaque province, n'ont pas pu recevoir un contingent de cinq boisseaux pour l'année culturale terminée le 31 juillet 1969?

3. Dans chaque province, de ces points de livraison qui n'ont pas pu recevoir un contingent de cinq boisseaux pour l'année culturale terminée le 31 juillet 1969, combien sont situés sur les lignes du Canadien-Pacifique et combien sur celles du Canadien-National?

4. Au 28 octobre 1969, combien de ces points n'ont pu recevoir le contingent de cinq boisseaux pour la dernière année culturale?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): 1. Manitoba, 324; Saskatchewan, 983; Alberta y compris la zone de la rivière La Paix en Colombie-Britannique, 509; Total, 1816.

2. Nombre de stations qui présentent des autorisations de livraison différées: Manitoba, 166; Saskatchewan, 683; Alberta y compris la zone de la rivière La Paix en Colombie-Britannique, 281; Total, 1130.